



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Tirer des leçons du passé pour protéger l'avenir

Vingt-huit espèces sauvages canadiennes ont été évaluées comme étant en péril à la dernière réunion du COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) tenue du 24 au 29 novembre, à Ottawa. Certaines espèces évaluées pendant cette réunion montrent des signes de rétablissement par suite de mesures prises depuis leur dernière évaluation, mais d'autres espèces sont en déclin et ont besoin de notre aide plus que jamais. Ces évaluations portent le nombre total d'espèces sauvages reconnues par le COSEPAC comme étant en péril à 686.



Bison des prairies © Gord Court

La crise de la biodiversité au Canada

Comme la demande en espace et en ressources augmente, il en va de même pour les effets directs et indirects des activités humaines qui poussent les espèces vers l'extinction. La *Loi sur les espèces en péril* du Canada est conçue pour aider à rétablir ces espèces. Cependant, comme le nombre d'espèces évaluées comme étant en péril continue à augmenter, peut-on espérer que certaines de ces espèces pourront un jour revenir à des niveaux sains de population?

L'ombre d'une ancienne abondance, mais une lueur d'espoir pour l'avenir

Aussi récemment qu'il y a 150 ans, des millions de bisons parcouraient la majeure partie de l'Amérique du Nord, et les Albatros à queue courte étaient communs le long de la côte canadienne du Pacifique. Malgré de telles abondances et leur importance pour notre patrimoine, une chasse des plus excessives a décimé ces espèces. Le bison des prairies était disparu du Canada, le bison des bois comptait moins de 300 animaux, et l'Albatros à queue courte, qui se reproduit dans l'ouest du Pacifique, avait chuté à moins de 40 oiseaux reproducteurs à l'échelle mondiale. Près d'un siècle après le début des efforts de conservation, il y a maintenant environ 2 500 bisons des prairies sauvages, de 7 000 à 10 000 bisons des bois sauvages et quelque 1 700 Albatros à queue courte. Bien que le nombre d'albatros continue d'augmenter, l'expansion future des populations des deux espèces de bison est limitée par des conflits dans l'utilisation des terres et des préoccupations concernant le risque de transmission de maladies au bétail. Des initiatives de conservation concertées ont permis de sauver le bison et l'albatros de la disparition, mais des efforts soutenus seront requis pour leur assurer un rétablissement durable.

Le rétablissement ne se fait pas du jour au lendemain

Grâce à une collaboration internationale soutenue, la baleine noire de l'Atlantique Nord montre également des signes de rétablissement. Comme de nombreuses espèces de baleines, cet animal fut chassé presque jusqu'à son extinction avant de recevoir une protection internationale en 1935. Le Canada et les États-Unis ont travaillé de concert pour effectuer le suivi et assurer la protection de ces baleines, qui migrent entre leurs aires de mise bas au sud et leurs aires d'alimentation en Nouvelle-Angleterre et au Canada atlantique. Le déplacement des couloirs de navigation et les changements apportés aux engins de pêche ont permis de réduire les collisions avec les navires et l'enchevêtrement dans les filets, contribuant ainsi à doubler la population mondiale jusqu'à près de 500 individus. Bien que ce soit de bonnes nouvelles, il faudra poursuivre pendant de nombreuses années les efforts visant à donner du temps à cet animal, dont la reproduction est lente, pour rétablir sa population à un niveau sûr. Lors de la réunion, le COSEPAC a confirmé le statut de la baleine comme étant « en voie de disparition ».

Deux poissons marins illustrent bien les enjeux liés à la protection des espèces au large de nos côtes. Le bocaccio de la côte de la Colombie-Britannique a connu un déclin de plus de 90 % en raison de la surpêche, et a été évalué comme étant « en voie de disparition ». Sur la côte Atlantique, la merluche blanche a connu un déclin de 70 à 90 %. Bien que la pêche ait été grandement réduite pour ces deux espèces au cours des 10 à 15 dernières années, aucune des deux ne montrent encore des indications claires d'un rétablissement.

Trois espèces de chauve-souris nord-américaines sont en chute libre

Trois espèces de chauve-souris évaluées à la réunion nous rappellent encore que même les populations d'espèces sauvages les plus abondantes peuvent chuter rapidement. À la fin de 2011, les responsables des espèces sauvages en Nouvelle-Écosse ont demandé au COSEPAC d'évaluer la petite chauve-souris brune, la chauve-souris nordique et la pipistrelle de l'Est. Un nombre alarmant de chauves-souris hibernantes mouraient d'une maladie fongique introduite connue sous le nom de syndrome du museau blanc. Ce champignon prolifère dans les cavernes et les mines où les chauves-souris hibernent. Chacune de ces trois chauves-souris ont connu des déclinés marqués pouvant atteindre 94 % depuis que la maladie est arrivée au Canada en 2010, et des millions de chauves-souris sont mortes dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Le syndrome du museau blanc est apparu pour la première fois dans une caverne dans le centre de New York en 2006, et s'est propagé de l'ordre de 200 à 250 kilomètres par année dans 22 États américains, ainsi qu'en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, et à l'Île-du-Prince-Édouard. La maladie devrait se propager dans toute l'Amérique du Nord d'ici deux décennies, et affectera probablement d'autres espèces de chauves-souris hibernantes. Le COSEPAC a confirmé son évaluation d'urgence de 2012, évaluant les trois chauves-souris comme étant « en voie de disparition ».

Pour ces trois espèces de chauves-souris, la route vers le rétablissement sera longue. La maladie se propage toujours, les populations de chauves-souris continueront de faire l'objet d'un déclin, et le succès du rétablissement n'est pas assuré. Nous avons tiré des leçons des succès limités avec d'autres espèces qu'une approche coordonnée qui inclut la recherche scientifique, une gestion efficace de la conservation, la sensibilisation du public, et l'intendance privée et publique offre le meilleur moyen de donner à ces chauves-souris la chance de remplir à nouveau le ciel de nos nuits.



Chauves-souris *Myotis* avec le syndrome du museau blanc © Karen Vanderwolf

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC sera tenue à Halifax, en Nouvelle-Écosse, en avril 2014.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmis à l'automne 2014 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation complets et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Il y a maintenant 686 espèces sauvages inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 302 espèces *en voie de disparition*, 166 espèces *menacées*, 196 espèces *préoccupantes* et 22 espèces *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). En plus de ces espèces sauvages inscrites aux catégories de risque du COSEPAC, 15 espèces sont désignées comme étant *disparues*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p>Marty L. Leonard (Ph.D.) Présidente, COSEPAC Department of Biology Dalhousie University mleonard@dal.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement Canada 351, boul. St-Joseph, 14^e étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 Téléphone : 819-953-3215 Télécopieur : 819-994-3684 cosewic/cosepac@ec.gc.ca www.cosepac.gc.ca</p>
<p>Questions sur les mammifères terrestres : (bison des bois, bison des prairies, chauve-souris nordique, petite chauve-souris brune, pipistrelle de l'Est)</p> <p>Graham Forbes (Ph.D.) Faculty of Forestry and Environmental Management University of New Brunswick Téléphone : 506-453-4929 Télécopieur : 506-453-3538 forbes@unb.ca</p>	<p>Questions sur les mammifères marins : (baleine noire de l'Atlantique Nord, otarie de Steller)</p> <p>Randall Reeves (Ph.D.) Okapi Wildlife Associates Téléphone : 450-458-6685 Télécopieur : 450-458-7383 rrreeves@okapis.ca</p>
<p>Questions sur les oiseaux : (Albatros à queue courte, Arlequin plongeur, Bruant sauterelle, Pluvier siffleur)</p> <p>Jon McCracken Programmes nationaux Études d'Oiseaux Canada Téléphone : 519-586-3531, poste 115 Télécopieur : 519-586-3532 jmccracken@bsc-eoc.org</p>	<p>Questions sur les amphibiens et reptiles : (grenouille-à-queue des Rocheuses, salamandre tigrée de l'Est)</p> <p>Kristiina Ovaska (Ph.D) Biolinx Environmental Research Ltd. Téléphone : 250-727-9708 kovaska@shaw.ca</p>
<p>Questions sur les poissons d'eau douce : (bec-de-lièvre, cisco de l'Alaska, épinoche à trois épines géante, épinoche à trois épines lisse, esturgeon vert)</p> <p>Eric B. (Rick) Taylor (Ph.D) Department of Zoology University of British Columbia Telephone: 604-822-9152 Fax: 604-822-2416 etaylor@zoology.ubc.ca</p>	<p>Questions sur les poissons marins : (bocaccio, merluche blanche)</p> <p>Alan F. Sinclair Téléphone : 250-248-9225 alanfsinclair@me.com</p>

<p>Questions sur les arthropodes : (insectes et groupes taxinomiques connexes) : (cicindèle d’Audouin, hespérie du Colorado, noctuelle de l’abronie)</p> <p>Jennifer M. Heron BC Ministry of Environment Ecosystem Protection & Sustainability Branch Conservation Science Section Téléphone : 604-828-2542 jenniferheron@gmail.com</p>	<p>Questions sur les mollusques : (lampsile jaune)</p> <p>Gerald L. Mackie (Ph.D.) Professeur émérite Department of Integrative Biology University of Guelph Téléphone : 519-767-6684 Télécopieur : 519-767-6684 gerry.mackie@sympatico.ca</p>
<p>Questions sur les plantes : (léwisie de Tweedy)</p> <p>Bruce Bennett Coordonnateur Centre de données sur la conservation du Yukon Téléphone : 867-667-5331 Télécopieur : 867-393-6263 brbennett@klondiker.com</p>	<p>Questions sur les mousses et lichens : (peltigère éventail d'eau de l'Est, peltigère éventail d'eau de l'Ouest)</p> <p>David Richardson (Ph.D.) Environmental Studies Saint Mary’s University Téléphone : 902-496-8174 Télécopieur : 902-420-5261 david.richardson@smu.ca</p>
<p>Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :</p> <p>Donna Hurlburt (Ph.D.) Téléphone : 902-532-1341 Télécopieur : 902-532-1341 donna.hurlburt@ns.sympatico.ca</p>	

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées et des justifications des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l’adresse suivante :
www.cosepac.gc.ca